



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 80476

Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés affectant les conditions d'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers. Cette problématique récurrente dans le sud de l'Essonne se matérialise notamment par des délais de traitement des dossiers de demande de compensation et d'attribution des AVS particulièrement longs, une saturation des services d'accompagnement tels que les SESSAD, des classes aux effectifs surchargés et un plafonnement de l'aide humaine à 20 heures. Ces carences qui peuvent entraîner une interruption de la scolarisation de ces élèves, engendrent ainsi de vives difficultés pour les personnels des établissements et ont des conséquences dramatiques pour leurs familles. Aussi et connaissant son attachement au principe d'égalité des chances, il lui demande de bien vouloir diligenter les moyens humains et financiers nécessaires afin de remédier aux carences constatées et d'assurer une inclusion socio-scolaire optimale des publics concernés.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80476

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4057

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)